



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme SPINDEL-JADOT demeurant Grand Place, 4A à 1360 Perwez ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de l'Ermitage et cadastré sous Ramillies, 3<sup>ème</sup> Division Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Section A, n° 242h.

Le projet consiste à **CONSTRUIRE UNE HABITATION UNIFAMILIALE AVEC CABINET MEDICAL** et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article D.IV.40, al. 3 :

La demande s'écarte des indications du permis d'urbanisation en vigueur suivantes :

- « 5.2. *Le volume principal s'inscrira dans un rectangle capable dont le rapport façade/pignon sera de 1,4 minimum.* » ;
- « 5.3. *L'ensemble des baies sera caractérisé par une dominante verticale et totalisera une surface inférieure à celle des parties pleines des élévations.* » ;
- « 5.4. *Un volume secondaire ne peut pas occuper plus de 40% du développement de la façade à laquelle il est accolé, sauf s'il est implanté contre un pignon.* » ;
- « 6.1. *La hauteur sous gouttière du volume principal mesurée depuis le niveau moyen de la voirie sera comprise entre [3,80m et 5,50m].* » ;
- « 7.1. (...) *Les volumes secondaires éventuels comprendront une toiture en pente, d'un ou deux versants.* »

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **23/11/2018** au **07/12/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse [urbanisme@commune-ramillies.be](mailto:urbanisme@commune-ramillies.be).

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ainsi que le samedi 17/11/2018 de 9h30 à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 16/11/2018 au 07/12/2018

À Ramillies, le 08/11/2018.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE